**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 459

**Artikel:** Les moyens d'existence des femmes chefs de famille : [1ère partie]

**Autor:** Tchicaloff, G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-262033

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

surtout à prouver qu'une Constitution qui n'est plus appliquée n'est plus viable. Il passe en revue les arguments des adversaires de la revision, et y oppose les siens. Les intentions des revisionnistes sont d'épurer la démocratie et d'instaurer un Etat vraiment fédéraliste. Une revision partielle serait impuissante à rénover notre Confédération au point où elle a besoin d'être rénovée; elle est trop malade aujourd'hui pour qu'un traitement de spécialiste lui suffise; c'est un traitement de tout l'organisme qui s'impose. C'est pourquoi l'orateur considère que c'est rendre service à la démocratie que d'en faire une création nouvelle qui rencontrera l'adhésion des masses.

M. Rosselet, conseiller national de Genève, réfute les arguments avancés par les précédents orateurs; il le fait avec une conviction et un brio qui lui vaudront de vifs applaudissements à la fin de son exposé. Il pense, lui, que notre Constitution est encore parfaitement viable et applicable; il suffirait, pour s'en convaincre, de la respecter et de l'appliquer, ce que le gouvernement ne fait plus, depuis des années. Il s'opposera à la revision, parce que l'initiative est issue des partis d'extrême droite, des frontistes qui battent en brèche la démocratie, des jeunes conservateurs, de la Ligue nationale, et d'autres partis de moindre importance, mais de même tendance restrictive de nos libertés. Or il est impossible de vivre hors des cadres de la démocratie, toutes les expériences l'ont prouvé. Nous avons le gouvernement que nous nous sommes donné, et celui aussi que nous méritons; si nous savions témoigner notre mécontentement autrement que par des paroles, nous saurions ne pas renvoyer à Berne ceux qui n'ont pas su, au cours de la dernière législature, défendre nos intérêts, et qui se sont laissé imposer la clause d'urgence à tout propos... mais nous ne le ferons pas (nous femmes, en tout cas pas, hélas! et pour cause!). Cependant une partie des maux dont nous souffrons est certainement causée par la clause d'urgence. Modifions les points déterminés sur lesquels la Constitution de 1874 présente des lacunes et laissons subsister le reste. Et il n'est pas juste de reprocher à un texte qu'on n'applique pas, des vices dont il est bien innocent. La démocratie ne saurait être remisée ainsi que d'aucuns l'ont cru; hors d'elle il n'y a que l'asolutisme; et si nous étions assurés qu'une revision se fît en faveur des droits du peuple, nous lui serions favorables; mais ceux qui ont signé l'initiative en veulent bien davantage au régime qu'à la Constitution elle-même. Il arrive qu'on commette des injustices au nom de la liberté, mais à tout prendre elles sont préférables encore à celles qu'on commet au nom de la tyrannie. Il faut à notre pays un régime de liberté sous lequel chacun pourra s'épanouir; il sera obtenu par le perfectionnement de la Constitution actuelle.

Les assistantes ont ainsi pu, au cours de cette longue mais fort intéressante séance, se faire une religion et savoir exactement quels avantages et quels inconvénients présente la revision. Leur satisfaction n'est que morale puisqu'elles ne pourront pas pratiquement agir en la circonstance!

Après les remerciements d'usage, Mme de Montet donne la parole à Mlle Gourd qui lit, en la commentant, la résolution dont le texte a été publié dans le dernier numéro du *Mouvement*. L'oratrice déplore notre impuissance actuelle en matière politique, elle sait que beaucoup de femmes pensent comme elle, souffrent profondément et sont humiliées d'être tenues à l'écart d'une décision d'une telle gravité, mais elle sait que chacune cependant fera, dans la mesure de ses forces ce qu'elle peut, en faveur du maintien et de l'extension de la démocratie.

La séance est levée, et l'on s'en va à travers ce quartier historique de la cathédrale, dans la direction de l'Hôtel de la Paix où une collation est servie. Là, des groupes se forment et un vivant échange d'impressions et d'idées se fait; c'est, comme presque toujours, l'instant de la réaction, celui où l'on sent le mieux tout ce qui a été dit, où on en éprouve la valeur et où les arguments avancés sont discutés avec feu, car les opinions varient de l'une à l'autre.

Cette journée nous a laissées plus fortes, plus unies, plus conscientes de nos responsabilités, plus désolées de notre impuissance en cette matière, plus décidées que jamais à ne rien négliger pour obtenir notre égalité politique afin de mieux défendre et de mieux servir notre pays.

L.-H. P.

### Dans les autres villes suisses

A Berne, une propagande largement menée, comme l'attirance du cadre solennel de la cathédrale, avaient réuni une foule de près de 1400 personnes, qui écouta avec grande attention le très beau discours de M. Ernest Bovet (Lausanne), ceux de quelques femmes bernoises bien connues, et le chant du Cantique suisse.

A Bâle, il y avait certainement 500 femmes pour entendre les exposés clairs et documentés de Mme Gschwind-Regenass et de Mlle E. Bloch sur l'évolution de la Constitution fédérale à travers les âges, et sur ce qui y est essentiel et ne peut être modifié sans bouleverser profondément notre vie nationale.

A Zurich, la participation des cantons voisins aidant, l'auditoire fut si nombreux, que deux manifestations simultanées durent être organisées, l'une dans la grande salle du Tribunal, l'autre au Conservatoire. Dans ces locaux décorés de fleurs brillantes, on entendit, après la lecture solennelle du Pacte de 1315, par l'écrivain bien connu, Mme Maria Waser, une conférence de Mme Schudel-Benz sur l'évolution de la Constitution. L'après-midi, ce fut un auditoire de 1100 personnes qui se réunit dans l'église de Saint-Pierre, où trois autres conférences eurent lieu, dont notamment l'une par Mlle Marie Fierz sur la liberté et la solidarité humaine, avant que fût votée la même résolution qu'à Bâle, Berne et Lausanne. Ajoutons que des messages et des télégrammes avaient été échangés d'une « Journée » à l'autre, ce qui avait contribué à assurer un caractère d'unité dans la diversité à cette série de belles manifestations.

A Lugano, enfin, où aucune manifestation n'a pu être organisée, la publication dans la presse cantonale de la résolution votée partout ailleurs, et dont notre précédent numéro a donné le texte, a soulevé un vif intérêt, et nous a valu une très belle lettre d'une femme tessinoise, fervente démocrate, que nous regrettons de ne pas pouvoir, faute de place, publier ici.

## Les femmes peintres à l'Exposition de Bruxelles

Cliché „Egalité"

*Marine, par Suz. van Damme (Belgique)*

## VARIÉTÉ

### Une mode féministe américaine vers 1850

Au milieu du siècle dernier, alors que les femmes portaient des robes absurdes, longues, larges, alourdies de volants et de garnitures, et soutenues par une crinoline ou une superposition de jupons empesés, on vit apparaître un costume dit rationnel et pratique, et qui ne l'était guère qu'en comparaison de l'encombrante mode usuelle. De plus, il était fort laid, se composant d'un manteau, d'une jupe s'arrêtant aux genoux, d'une culotte bouffante tombant sur les chevilles, et d'un chapeau de castor orné de plumes.

Tel quel, les féministes l'adoptèrent à la suite de leurs chefs, de Mrs Stanton, notamment. Cette dernière le célébra avec enthousiasme de la minute où elle vit celle qui le portait monter un escalier en portant à la fois un bébé et une bougie sans s'empêtrer dans ses atours. Le nouveau costume, dit « des féministes », était appelé le « Bloomer », du nom d'une journaliste qui l'avait vivement recommandé aux lectrices de son journal.

Pour le porter, avouons qu'il fallait du courage: le public s'indignait ou riait, les journaux publiaient d'affreuses caricatures, les gamins s'attroupaient à la suite de ces dames, et les pasteurs, du haut de la chaire, dénonçaient le « Bloomer » comme étant un instrument du démon. Après deux ou trois ans, les féministes renoncèrent à se singulariser ainsi, craignant de nuire à la cause qu'elles défendaient.

*(Adapté de « La Française ».)* J. V.

## Les moyens d'existence des femmes chefs de famille

N. D. L. R. — *D'une enquête faite sur ce sujet pour un travail de diplôme par une élève de l'Ecole d'études sociales de Genève, Mlle G. Tchicaloff, le* Messager social de Genève *a extrait les renseignements suivants, que nous reproduisons, certaine qu'ils intéresseront nos lecteurs.*

1. *Etendue de l'enquête.*

Cette enquête a porté sur 100 femmes, dont 58 veuves, 21 divorcées, 11 femmes ayant à leur charge un mari dans l'incapacité de travailler, ou séparées, et 10 femmes célibataires. L'âge de ces femmes variait de 19 à 52 ans; la majorité d'entre elles étaient âgées de 28 à 38 ans.

2. *Charges familiales.*

a) *Education des enfants*

L'une des dépenses les plus importantes pour ces chefs de famille était représentée par l'éducation des enfants. Les 100 familles visitées par l'enquêteuse avaient au total 214 enfants, dont 203 étaient à la charge de leur mère, soit entièrement, soit partiellement. Les enfants se répartissaient comme suit dans les 100 familles:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 39 | familles | comprenaient | 1 seul enfant |
| 31 | » | » | 2 enfants |
| 16 | » | » | 3 » |
| 8 | » | » | 4 » |
| 3 | » | » | 5 » |
| 3 | » | » | 6 » |

Sur les 214 enfants, 108 (53 %) fréquentaient une école; 37 (17 %) étaient en apprentissage, 26 (12 %) avaient terminé leur apprentissage,

---

mais vous savez aussi que je ne demande pas pour lui ce que le monde appelle la gloire et les honneurs, mais d'en faire un honnête homme et un de vos serviteurs comme son père; le reste est vanité, et souvent pis que vanité! »

En 1820, Alphonse de Lamartine épouse une Anglaise, Marianne Birch; elle l'adore; lui proclame « qu'il l'aime décidément à force de l'estimer et de l'admirer », et mère et fils vivent par le cœur «si près l'un de l'autre que leur point de vue est presque toujours identique à l'égard des petits problèmes que pose l'existence journalière ». Le poète continue à faire de beaux vers; quelques-uns célèbrent Milly, la vieille maison, le paradis de son enfance et il écrit:

Sur le sol désuni de trois marches de pierre
Le hasard a planté les racines d'un lierre...

Alix n'est pas contente, car elle n'aime pas que l'on prenne des libertés avec ce qui est la vérité. Il n'y eut jamais un lierre au seuil du vieux logis mais une vigne-vierge. Elle met son chapeau de jardin, va cueillir dans la forêt une tige de lierre qu'elle plante au pied du mur, là où le poète a imaginé qu'il était:

Sans doute, dit Lamartine, que Dieu bénit ce petit plant et que les pluies d'hiver l'arrosèrent car, en peu d'années, il habilla complètement le mur. Ma mère mourut; le lierre grandit toujours; et maintenant il est devenu si vigoureux, si ramifié, si usurpateur de toute la maison, qu'il fait une corniche verte et flottante au toit et qu'il gêne les persiennes du côté du nord. Les étrangers et les paysans en coupent parfois des branches en souvenir de ma mère; mais il en repousse suffisamment pour couvrir tout un champ de morts.

Son fils court de joies en joies, de succès en succès et la mère s'en déclare comblée; en parlant du grand poète elle dit: « Il est ma voix; car je sens bien les belles choses, mais je suis muette quand je veux les dire, même à Dieu ». Alix de Prat de Lamartine mourut à la suite d'un accident en novembre 1829.

Jeanne Vuilliomenet.

## Que lisons-nous ?

### XVIIme liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir.

Selma Lagerlöf: *L'anneau des Löwensköld.* 12 f. franç.

Clare Sheridan: *Nuda veritas.* 15 f. franç. Rencontres d'une femme sculpteur anglaise avec Churchill, Asquith, Lénine, Trotsky, Gandhi, et Mussolini.)

Courths-Mahler: *Cœurs éprouvés.* 12 f. franç.

Stefan Zweig: *Fouché. Un ministre de la police sous Napoléon.* 3.75 f. suisses.

Albéric Cahuet: *Lucile de Chateaubriand.* 20 f. franç.

Sacha Guitry: *Si j'ai bonne mémoire...* 12 f. fr.

Denyse Maillard: *L'enfant américain au XXe siècle, d'après les romanciers du Middle-West.* 30 f. franç.

Princesse Bibesco: *Le rire de la Naïade.* 15 f. franç.

Maria-Anne Comnène: *La vie commence.* 15 f. franç.

Alain: *Stendhal.* Coll. « Maîtres des Littératures ». 16.50 f. franç.

E. K. Brown: *Edith Wharton.* Etude critique de l'œuvre de la grande romancière américaine. 40 f. franç.

Romain Rolland: *Alain. Mann. Victor Hugo, etc.* 10 f. franç.

Karen Bramson: *Lueurs dans nos ténèbres.* 12 f. franç.

Maurice Constantin-Weyer: *Le flâneur sous la tente.* Coll.: « Les Livres de nature. » 12 f.

Andrée Corthis: *Le merveilleux retour.* 15 f. franç. (Suite de *Pour moi seule,* grand prix du roman de l'Académie française.)

J. O. Curwood: *La Fugitive.* Coll.: « Les meilleurs romans étrangers. » 12 f. franç.

## Publications reçues

*Service civil international.* 1 brochure, 0 fr. 80. Secrétariat du Service civil international, Berne, Klaraweg, 6.

Durant l'année 1934, l'armée des hommes sans haine a remis en état des terres mises à mal par les éléments déchaînés ou impropres à un usage intelligent et rémunérateur. Du Jura vaudois aux Indes, en passant par les Grisons, et le canton de Zurich, l'Angleterre, et le pays de Galles, des hommes de bonne volonté, secondés par des « sœurs » venues de tous les coins du monde, ont remué des pierres, construit des digues et des ponts, déblayé une colline inutile, creusé un canal, transporté sur un terrain meilleur des hameaux hindous, organisé du travail permettant à des chômeurs de Suisse d'échapper à l'inaction, et à des paysans des Indes de ne pas mourir de faim. Au milieu de difficultés sans nombre, les travailleurs du Service civil ont été soutenus par leur idéal de paix et d'entente démocratique.

J. V.

*Annuaire de la protection de la jeunesse pour 1935.* 1 vol. publié par le Secrétariat général de *Pro Juventute,* et rédigé par Mlle Emma Steiger. *Pro Juventute,* Seilergraben 1, Zurich. 5 fr.

Tout ce qui s'est fait par l'initiative officielle ou privée, au cours des années 1933 et 1934, pour aider et protéger la jeunesse suisse, est exposé en une série d'articles en allemand et en français, précédés d'une préface de M. Häberlin, ancien conseiller fédéral. Les effets de la crise économique sur nos enfants, et les mesures de protection qui intervinrent, les efforts officiels et privés, l'aide secourable appliquée aux mères, aux nourrissons, aux petits enfants, la protection de l'écolier des villes, des campagnes et des coins perdus dans les montagnes, les mesures favorables au développement de l'adolescent sorti des écoles, à la rééducation des enfants infirmes ou anormaux, tout ce qui intéresse notre jeunesse est mis en lumière et suivi de causes à effets.

Le mouvement de la jeunesse suisse-romande est étudié, ainsi que l'aide apportée aux enfants

(22 avaient un emploi et 14 étaient en chômage), 13 (6 %) étaient incapables de suivre régulièrement l'école ou de fournir un travail.

Les autres enfants (12 %) étaient trop jeunes pour aller à l'école ou avaient été confiés à des orphelinats ou à des institutions charitables.

b) *Autres personnes à la charge de la mère de famille*

Dans 17 des cas, la mère chef de famille avait, en plus de ses enfants, d'autres parents à soutenir ,en général ses parents ou beaux-parents.

c) *Loyer*

Pour la plupart des femmes qui ont répondu à cette enquête, le loyer représente le plus grand souci. Le prix des pièces varie de 11 à 40 francs par mois environ, la grande majorité étant entre 18 et 25 francs.

Dans la plupart des cas, l'appartement comprend 2 ou 3 pièces, avec un loyer moyen variant de 45 à 70 francs par mois. Ce loyer représente une grosse charge lorsque le gain de la femme ne dépasse pas 150 francs (salaire moyen de la plupart des femmes qui ont répondu à cette enquête), et lorsqu'il faut encore pourvoir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants.

Sur les 100 femmes qui ont répondu à l'enquête, 6 ont résolu le problème du logement en prenant une place de concierge. Cet emploi est rétribué soit par l'octroi gratuit d'un appartement, soit par des étrennes (mais avec paiement d'un loyer réduit). Dans ces six cas, le travail exigé de la concierge lui laissait le temps suffisant pour exercer à côté une activité rémunératrice.

A propos des maisons ouvrières, l'enquête a révélé la nécessité d'avoir un logement le plus près possible du lieu du travail. En effet, une personne exerçant son métier au centre de la ville ou ayant des enfants qui y vont en apprentissage, n'a pas grand avantage à habiter une maison, même à petit loyer, se trouvant dans la périphérie de la ville. La distance occasionne de grandes pertes de temps, des courses fatigantes, et des dépenses importantes soit en frais de tramway, en impôt et réparations de bicyclettes, et en ressemelages.

Le prix élevé des loyers empêche souvent de disposer du nombre de chambres nécessaire. Ainsi, des familles de 5, 6 et même 7 personnes vivent actuellement dans des appartements de 3 pièces, fort exiguës dans certains cas.

d) *Assurances*

La plupart des chefs de famille qui ont répondu à cette enquête n'avaient pas conclu d'assurance. Elles en étaient surtout empêchées par l'irrégularité de leurs gains et la difficulté de payer régulièrement des primes; par la crainte aussi de ne pouvoir tenir leur engagement, et, par conséquent, au bout d'un certain temps, de perdre la plus grande partie de leurs placements. Cependant, 21 femmes avaient une ou plusieurs assurances: 12 s'étaient assurées obligatoirement contre les accidents comme ouvrières de fabrique: 10 de ces dernières payaient une cotisation à une caisse d'assurance-chômage. En outre, 2 employées de bureau étaient assurées également contre le chômage, 2 autres contre la maladie, et 4 avaient une assurance-accident contractée auprès de l'administration d'un journal. Enfin, une seule femme (dont le veuvage avait singulièrement diminué le bien-être) avait pris une assurance sur la vie au profit de son fils.

3. *Sources de gains.*

Les 100 femmes qui ont répondu à cette enquête avaient les occupations suivantes:

| | |
|---|---|
| Femmes de ménage | 24 |
| Ouvrières de fabrique | 14 |
| Couturières | 12 |
| Employées de bureau | 10 |
| Lingères | 7 |
| Employées de maison ou d'hôtel | 6 |
| Lessiveuses | 5 |
| Repasseuses | 3 |
| Nettoyeuses | 3 |
| Coiffeuses | 2 |
| Modistes | 2 |
| Vendeuses de journaux | 2 |

(plus 10 personnes exerçant occasionnellement des métiers divers).

85 de ces femmes exerçaient une seule profession, soit celle pour laquelle elles avaient reçu une formation professionnelle spéciale (école ou apprentissage), soit un autre emploi auquel la crise les avaient contraintes. 15 femmes (sur 100) avaient deux ou trois occupations différentes.

D'une manière générale, les salaires des personnes qui ont participé à l'enquête se répartissaient comme suit:

| | | | | par mois |
|---|---|---|---|---|
| 44 % | des femmes | gagnaient de | Fr. | 40 à 100 |
| 30 | » | » | » | 100 à 150 |
| 19 | » | » | » | 150 à 200 |
| 7 | » | » | » | 200 à 210 |

*(A suivre.)* G. TCHICALOFF.

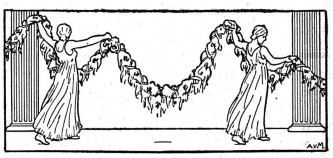

# A travers les Sociétés

**Chez les Amies de la Jeune Fille.**

*Des rapports présentés au Conseil de la Fédération internationale, nous détachons les détails suivants sur l'activité des « Amies » dans divers pays.*

En France, certaines circonstances ont amené les Amies à s'occuper des œuvres de gares et de ports davantage qu'elles ne l'avaient fait auparavant. Les points stratégiques pour cette activité ont été Nice, Nîmes, Strasbourg et les ports de l'Afrique du Nord.

Les Amies allemandes s'adaptent à leur régime politique et recherchent les lacunes à combler dans la protection de la jeunesse, protection qui est organisée de façon déjà très complète par les organisations officielles. La catégorie des employées de maison n'entre pas encore dans les cadres de la jeunesse nationale-socialiste, et les Amies allemandes s'occupent plus particulièrement de ces jeunes filles.

L'Exposition internationale de Bruxelles donne fort à faire aux membres de l'Union belge. Celle-ci a recueilli les fonds nécessaires à l'organisation, dans l'enceinte de l'Exposition, d'un bureau de renseignements, qui est actuellement en pleine activité. L'agente de la gare voit aussi son travail augmenter sensiblement.

Les Amies roumaines n'ont pas hésité, pour répondre aux transformations de la mentalité actuelle, à ouvrir une maison de réadaptation avec bureau de placement, destinée aux jeunes filles tombées. Suivant l'exemple des autres activités florissantes de Bucarest, cette œuvre va aussi s'agrandir avec l'appui des autorités.

L'Union suisse prépare son jubilé cinquantenaire en faisant un recrutement intensif, tout en s'intéressant activement au placement des jeunes filles, à leurs loisirs, et à la législation du service ménager, déjà introduite dans certains cantons.

En Italie, les Amies poursuivent courageusement leur travail et ont surmonté des difficultés de différentes natures.

Les Amies des Pays-Bas cherchent à intensifier la lutte préventive contre l'immoralité en s'adaptant à la mentalité moderne et aux circonstances économiques, qui se modifient si rapidement. Elles n'ont pas hésité à créer des « Foyers de l'Etoile », ouverts à chaque soir à n'importe quelle jeune fille, et un home spécial pour les domestiques à la journée, dont le nombre est déjà considérable dans la région.

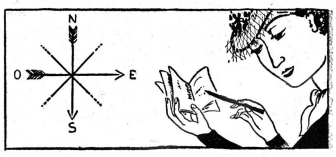


# Carnet de la Quinzaine

*Alors que nos Sociétés féminines cantonales ou locales, n'ayant pas recommencé leur activité, n'ont pas encore de séances à annoncer ici, l'activité féminine internationale bat son plein à Genève; mais, comme nous l'avons déjà dit dans notre précédent numéro, sans qu'il nous soit malheureusement possible d'annoncer dès maintenant toutes les réunions, séances, conférences, rencontres, démarches, etc., qui s'organisent au gré des circonstances, et trop rapidement pour la lenteur de notre parution bi-mensuelle. Nous nous bornons donc à rappeler à celles de nos lectrices qui voudraient des renseignements qu'elles peuvent s'adresser aux bureaux féminins ouverts à Genève durant cette période, et notamment à celui de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, 6, rue Adhémar-Fabri (téléphone 24.367), où on se fera un plaisir de leur répondre de façon détaillée.*

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

étrangers et à nos propres petits ressortissants vivant en dehors de nos frontières. Des photographies d'asiles, d'écoles, de pouponnières, de camps de vacances ou de travail, etc., agrémentent l'intéressant recueil qui nous occupe.

M'ont particulièrement intéressée les chapitres relatifs aux colonies de vacances pour des enfants de chômeurs, aux efforts de certains cantons pour diriger vers le travail des champs les adolescents privés de leur gagne-pain, le camp d'hiver d'Engelberg, organisé pour des jeunes commerçants sans places, et le service civil des volontaires groupant pour un travail désintéressé la jeunesse inoccupée. De plus, à tous ceux qu'intéresse la question de la protection de l'enfance et de la jeunesse, une abondante bibliographie rendra des services inestimables. J. V.

MARIE-LOUISE PUECH: *Le mystère de la « Gazette des femmes ».* Tirage à part de la *Grande Revue.*

Cette brochure de quarante pages, avec le sous-titre: *La presse féministe sous Louis-Philippe*, est l'étude complète de tout ce qui a trait à un journal féministe lancé en 1836. Une femme, la « propriétaire-gérante responsable », y revendique avec hardiesse à peu près tous les droits qui font encore aujourd'hui, — en tant qu'ils n'ont pas été accordés, — l'objet des campagnes féministes.

Mais, écrit Mme Puech, « qui était cette femme capable de tenir tête au ministre de l'Intérieur, d'accumuler dans ses pétitions aux Chambres de solides arguments de droit, de répondre à toutes les objections des rapporteurs parlementaires, de critiquer les gens et les mœurs avec un vrai talent de pamphlétaire ? ... » Cette femme fut un homme mêlé à des affaires peu reluisantes. Les « dessous » révélés n'ont donc rien dont l'histoire du féminisme ait lieu de se vanter.

M.-L. P.

E. M. TURNER: *Joséphine Butler.* 1 brochure. Livingstone House, Broadway, Westminster, Londres S.W.I.

Cette brochure, reproduite de *Great Christians*, vient de paraître, publiée par l'Association anglaise pour la morale et l'hygiène sociales, qui doit sa fondation à Joséphine Butler elle-même (1870), et constitue la branche britannique de la grande Fédération abolitionniste internationale.

Il s'agit d'une courte monographie de douze pages, précédée d'un avant-propos écrit par M. George Grey Butler, le dernier fils survivant de la femme admirable, dont la lutte héroïque contre l'immoralité est rappelée dans ces lignes.

M.-L. P.

ROBERT-H. GRAF, juge au Tribunal des prud'hommes (Genève): *Le service de maison à Genève.* 1 brochure.

On ne saurait assez recommander cette lecture à toutes celles — et qui n'est dans ce cas parmi nombre de femmes que nous connaissons? qui emploient du personnel de maison. Le problème du service domestique a pris une telle ampleur, il est devenu à tel point épineux, que s'en désintéresser n'est plus possible; aussi n'est-ce plus seulement en Suisse allemande, où ce qui touche au ménage a toujours eu particulièrement d'importance, mais dans la Suisse entière, que ces questions sont débattues et occupent, voire encombrent parfois, Sociétés féminines, comités, groupements divers.

Ecrit par quelqu'un d'aussi compétent que M. Graf, ce petit code des « Droits et devoirs des patrons et des employés » devrait avoir sa place sur toutes les tables de travail, et être consulté souvent par les intéressés, employeurs et employés. Il leur éviterait certes bien des frottements, des malentendus, des impatiences, des erreurs, des injustices; il les conseillerait sagement dans leurs rapports réciproques, et leur montrerait la voie à suivre en diverses circonstances embarrassantes pour qui ne sait pas... Mais pourquoi le conditionnel? Mettons tout cela au présent.

En feuilletant la table des matières, on s'aperçoit aussitôt que rien n'a été omis, à commencer par les formalités d'engagement, en finissant, dans les « conclusions », par un résumé des réformes désirables pour améliorer d'une part la situation du personnel de maison, et permettre, de l'autre, à ceux qui recourent à ses services, de trouver sans trop de peine une main-d'œuvre qualifiée.

M.-L. P.


# Cours de Vacances

**organisé par les Associations suisses des Travailleuses sociales**

**du 20 au 22 septembre 1935 à Macolin sur Bienne**

**La Travailleuse Sociale**
**Le Service Social et la Communauté**

Le cours sera dirigé par Mme Gertrud BAUMER, de Berlin, bien connue dans tous les milieux sociaux suissses par ses longues années d'activité remarquable et ses nombreuses publications;

Secondée par M. Maurice VEILLARD, docteur en droit, secrétaire général du Cartel romand d'hygiène sociale, Lausanne.

**Programme**

*Jeudi 19 septembre, dès 17 h.:*
Arrivée des participants.

*Vendredi 20 septembre, 9 h.:*
Mme BAUMER: **La nouvelle conception du service social.**

*Samedi 21 septembre, 9 h.:*
Mme BAUMER: **La position et les devoirs de l'assistante sociale selon cette nouvelle conception.**

*Samedi 21 septembre, 19 h. 30:*
M. VEILLARD: **Quelques questions politiques et sociales actuelles sur lesquelles la travaillante sociale doit être orientée.**

*Dimanche 22 septembre, 10 h.:*
Mme BAUMER: **Ses effets sur l'idéal, la formation et les possibilités d'action de l'assistante sociale.**

*Conclusions* par M. VEILLARD.

Discussion (en allemand et en français) après chaque causerie

**Après-midi** réservées au repos, aux conversations libres ou aux discussions organisées, aux excursions facultatives. Toute contribution aux distractions (musique individuelle ou collective, etc.) sera la bienvenue. Apporter des chansonniers.

Non seulement les membres des associations organisatrices, mais toutes les personnes, hommes ou femmes s'intéressant au service social seront les bienvenues. S'adresser pour des **programmes** et tout **renseignement** à l'Association des anciennes élèves de l'École sociale, 6, rue Charles-Bonnet, Genève.

**Renseignements pratiques.**

**Logement:** **Hôtel Bellevue, Macolin sur Bienne.**
**Prix de pension:** Fr. 6.— par jour dans chambres à 1 ou 2 lits. — Fr. 6.50 pour le week-end.

**Prix du cours:**
a) cours complet . . . Fr. **8.—**
b) week-end . . . . » **5.—**
c) une seule causerie . . » **2.—**



# PLUS D'AVENIR INCERTAIN

**Pour qui connaît la Sténotypie Grandjean**

Beaucoup de carrières sont encombrées: tournez-vous vers celle de **SECRÉTAIRE-STÉNOTYPISTE** où, grâce au succès de la Sténotypie Grandjean les débouchés se multiplient pour les jeunes filles et les jeunes gens instruits. Rendez visite à l'**ECOLE DE STÉNOTYPIE** et **SECRÉTARIAT, 12, rue du Mont-Blanc, Genève,** tél. 29.933; **5, Grand-Chêne, Lausanne,** tél. 24.445. **Les seules institutions donnant des cours par professeurs diplômés en français, allemand, anglais et espagnol.**

**LE BUREAU TEMPORAIRE DE GENÈVE DE**

**l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes**

est ouvert **depuis le 2 septembre**
tous les jours (dimanche excepté)
**de 14 heures à 18 heures**
dans les locaux du

**Comité International féminin pour le Désarmement**

6, rue Adhémar-Fabri Tél. 24.367
(Place des Alpes, entre les hôtels Beau-Rivage et Richemond)

*Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familières. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.*